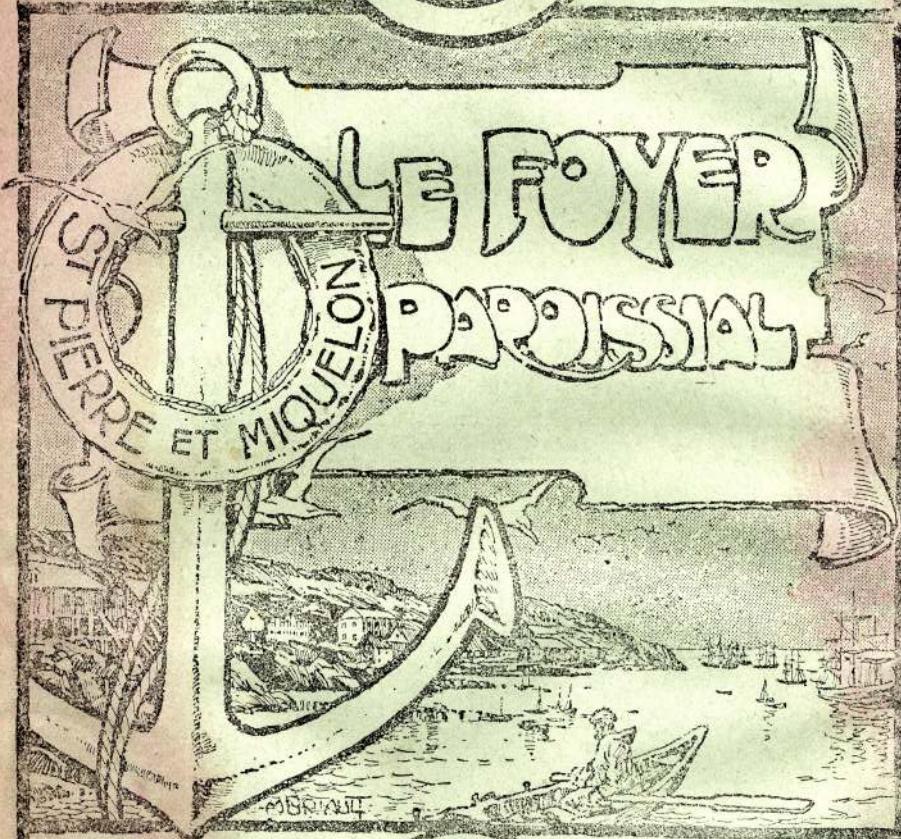




Bulletin mensuel  
4<sup>me</sup> Année  
N° 46

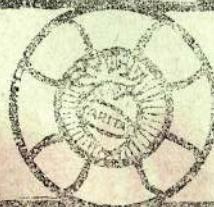
OCTOBRE-  
NOVEMBRE.  
1927



#### ABONNEMENT

(servi par la Poste)

France . . . 8 fr.  
Etranger . . . 10 fr.



#### ADMINISTRATION

Au Presbytère  
de Saint-Pierre.



**DEMANDEZ chez votre épicer**  
**Le Tobin's Tea**  
**le meilleur**  
**le meilleur marché.**

**DEMANDEZ aussi**  
**le plus économique**  
**des Cafés décaféinés**

**Le Old Colony**



De bonnes épreuves photographiques sont obtenues avec une bonne pellicule, la pellicule **Kodak** dans la boîte jaune.

En vente chez **Léon BRIAND**  
**St-PIERRE et MIQUELON**

**Léon Briand**

**St-Pierre et Miquelon**

Commission-Représentation  
Alimentation, Vins, Liqueurs

Bimbolerie

Bonnerie-Mercerie

Chaussures

Cadeaux et Souvenirs

Parfumerie de Luxe

Cartes postales, Vues et Fantaisies  
Faïences, Porcelaines, Verreries.

**A Vendre** : Une propriété sise rue Truguet, *ancienne École Sainte-Croisine*, comprenant maison, jardin et cour. — S'adresser à M<sup>e</sup> Enguehard, notaire.



## Eglise de Saint-Pierre

### Location des bancs

#### Important... et pressé !

Conformément à la décision du Conseil de Fabrique (16 oct. 1927), les prix de l'an dernier sont maintenus.

Les personnes qui voudraient renoncer à leurs places sont priées d'en avertir le R. P. Poisson *dans la semaine du 24 au 30 octobre*, ( matin de 10 h. à 11 h. ; soir de 2 h. à 4 h. )

Les autres, désireuses de garder leurs places attribuées, voudront bien payer le montant de la location *au plus tôt*, celle-ci partant de nov. 1927 à nov. 1928.

Les places devenues libres feront l'objet d'une adjudication partielle le *dimanche 30 octobre*, à l'issue des vêpres.

Rappelons que les personnes n'ayant pas de places attribuées pour l'assistance aux Offices, peuvent se mettre dans l'un des *quatre derniers bancs*, à droite et à gauche, au fond de l'église, -- ou encore dans les banes des chapelles de N.-D. de Lourdes et de St-Antoine quand ils ne sont pas occupés par les enfants des écoles.

Les hommes et les jeunes gens vont aux tribunes.

Ces mêmes personnes voudront bien se rappeler qu'elles doivent, chaque dimanche, en assistant à la messe, donner leur offrande à la seconde quête dite *quête des places* ; et il convient que cette offrande ne soit pas inférieure à 10 centimes.

Cette quête des places, qui n'est faite qu'aux messes des dimanches et fêtes, est spécialement destinée, avec le produit de la location des bancs, à subvenir à l'entretien de l'église.

Les autres quêtes qui ont lieu pendant les Offices aident à faire face aux dépenses du culte et du fonctionnement des Oeuvres paroissiales.

#### Vente d'Immeuble

Le mardi 8 novembre 1927 à 14 heures, en l'étude du Notaire de la Colonie, il sera procédé à la vente et adjudication à l'extinction des feux, au plus offrant et dernier enchérisseur, de la propriété dite « **Ecole Sainte-Croisine** », avec terrain et dépendances.

Mise à prix : vingt mille francs.

Le cahier des charges en vue de cette vente est déposé chez le Notaire où l'on peut en prendre connaissance.



## Calendrier du Mois de Novembre 1927

N. B. — *A partir du 1<sup>er</sup> Novembre, les messes auront lieu, les dimanches et fêtes, à 6 h. 1/2, 8 h. et 10 h. ; les jours de semaine, à 6 h. 1/2, 7 h. et 8 h. -- L'Angelus sera sonné le matin à 6 h. et le soir à 6 h. 1/2.*

1 Mardi. — Fête de Tous les Saints. — Après les Vêpres, chapelet et Salut. — A 6 h., Vêpres des Morts, instruction et absoute.

N. B. — On peut gagner une indulgence plénière applicable aux défunt, à chaque visite à l'église, pourvu que l'on se soit approché des Sacrements et que l'on fasse quelques prières (par exemple 5 *Pater* et *Ave*) aux intentions du Souverain Pontife. Cette faveur est accordée aujourd'hui, à partir de midi, et demain toute la journée.

— *Ces jours-ci, aux Offices des Morts, quête au profil des Ames du Purgatoire.*

2 Mercredi. — Commémoration des Fidèles Trépassés.

Chaque prêtre peut célébrer aujourd'hui trois messes. Il y aura donc des messes à partir de 6 h. 1/2. — A 9 h., Service solennel demandé par le Conseil Municipal pour les soldats et marins morts à la guerre ; puis procession au cimetière et bénédiction des tombes. — Le soir, à 8 h., vêpres des Morts, chapelet et absoute.

3 Jeudi. — A 9 h., Service solennel pour tous les défunt de la paroisse. — Le soir, à 8 h., vêpres des Morts, chapelet et absoute ; puis réunion *(Heure Sainte)* pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

4 Vendredi. — 1<sup>er</sup> du mois. — St Charles, Evêque et Conf. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office.

5 Samedi. — 1<sup>er</sup> du mois. — Fête des Saintes Reliques.

N. B. — Les Reliques que possède notre église seront exposées dans la journée à la vénération des fidèles. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et Salut.

6 Dimanche. — 1<sup>er</sup> du mois. — Exposition du T. S. Sacrement pendant la grande messe et les vêpres. — Après les vêpres, procession ; puis réunion des Dames du Comité paroissial dans la chapelle du Sacré-Cœur.

N. B. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

8 Mardi. — 2<sup>me</sup> du mois. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

10 Jeudi. — A la messe de 8 h., comm. générale de la Ligue Eucharistique.

11 Vendredi. — St Martin, Ev. et Conf. — 9<sup>me</sup> anniversaire de l'armistice. Le soir, à 8 h., Office solennel : chapelet et chant du *De profundis* pour les soldats et marins morts à la guerre ; puis *Te Deum* d'actions de grâces et Salut.

16 Mercredi. — 3<sup>me</sup> du mois. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h. Office.

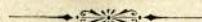
20 Dimanche. — 3<sup>me</sup> du mois. — A la messe de 7 h. 1/2, com. mens. des jeunes filles. — Après les Vêpres, réunion des Enf. de Marie au Pensionnat.

22 Mardi. — Fête de Ste Cécile, Vierge et Martyre. (*Patronne des musiciens*). — Le soir, à 6 h., chapelet et Salut.

26 Samedi. — St Silvestre, Abbé. — A 7 h., messe et com. mens. des Enf. de Marie. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et Salut.

27 Dimanche. — 1<sup>er</sup> de l'Avent ; 4<sup>me</sup> du mois. — A la messe de 7 h. 1/2 com. mens. des gargon.

30 Mercredi. — St André, apôtre. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.





## La Bonne Page

### 20. — JÉSUS-CHRIST EST DIEU !



**N**e parlez à personne de ce que vous venez de voir, avait dit un jour Jésus à ses Apôtres, après la Transfiguration, jusqu'à ce que le Fils de l'Homme soit ressuscité d'entre les morts. »

C'est alors, en effet, que Jésus devait être connu et compris, alors que non seulement il devait être accepté comme le Messie ou le CHRIST, mais que sa Divinité devait se révéler au Monde.

Jésus nous est principalement connu par les livres du Nouveau Testament, et surtout par les quatre **Évangiles**, de S. Mathieu, de S. Marc, de S. Luc et de Jean, parus dans les années qui ont suivi de près la mort du Sauveur. A ne les considérer qu'au seul point de vue historique, ce sont des mémoires fidèles qui, avant d'être écrits, ont été prêchés et parlés par des témoins oculaires. L'enseignement ainsi donné s'appela la « Bonne Nouvelle », et le nom est resté aux écrits qui le résument.

Or tout, dans les Évangiles, confirme la grande parole de l'apôtre saint Pierre à Jésus : « Tu es le Messie, le Fils du DIEU vivant. » (S. Math., xvi, 16.)

1<sup>o</sup> D'abord, JÉSUS-CHRIST **affirme** nettement sa divinité : il est « le Fils de DIEU », le Père et Lui « ne font qu'un », il est « le Verbe fait chair ». — Et il démontre lui-même la vérité de cette affirmation par une sainteté de vie, une puissance sur la nature et tout un ensemble de preuves qui ne peuvent venir que de DIEU seul.

2<sup>o</sup> Par exemple, toutes les **prophéties** anciennes relatives au Sauveur du Monde s'accomplissent en lui. Ces prophéties s'échelonnent tout le long des âges, pendant des siècles ; elles sont disséminées dans des textes très nombreux de la Sainte Écriture ; il est impossible de les réaliser par le hasard, pas plus que par la pré-méditation ; elles indiquent les détails essentiels de la naissance, de la vie, de la mort, de la résurrection du Messie ... Quelques-unes affirment sa divinité. Et toutes, l'une après l'autre, s'accomplissent en JÉSUS-CHRIST !

3<sup>o</sup> Lui-même **annonce** qu'il ressuscitera trois jours après sa mort, que le temple de Jérusalem sera détruit, que les Juifs seront dispersés partout, que l'Évangile sera prêché à tous les peuples, que la Religion chrétienne durera jusqu'à la fin du monde, malgré toutes les attaques et toutes les persécutions ... Et tout cela se vérifie sous nos yeux !

4<sup>o</sup> Avec une facilité qui déconcerte, il fait les **miracles** les plus extraordinaires, devant des foules d'amis et d'ennemis : d'un mot, il calme la tempête, il multiplie la nourriture, il guérit des malades, il ressuscite des



morts ... En d'autres termes, il s'impose à la Nature comme s'il en était l'auteur — et c'est ce qu'il est en effet — aux éléments, aux événements, aux esprits, aux consciences, à la maladie, à la mort même. Il domine tout, et il le fait avec une facilité et un naturel qui ne sont réellement pas de l'homme.

Ses apôtres et ses disciples, eux aussi, font des miracles ; mais il y a cette différence qu'ils ne les font qu'au nom de Jésus, et que Jésus les fait en son propre nom.

(*A suivre*)

MGR LE ROY



## FÊTE DE TOUS LES SAINTS.

## FÊTE DES MORTS.

**L**e mois de novembre nous ramène la fête de Tous les Saints, nos frères du Ciel. A cette fête se rattache intimement le souvenir de nos frères défunts qui, retenus au Purgatoire pour y expier leurs fautes véniales, ou subir les peines temporelles dues au péché, sont toutefois confirmés en grâce et entreront tôt ou tard au séjour des Bienheureux. Aussi après avoir célébré dans l'allégresse la gloire des Saints qui constituent l'Eglise triomphante, l'Eglise de la terre étend sa sollicitude maternelle jusqu'à ce lieu de tourments où sont plongées les âmes qui forment l'Eglise souffrante. Et c'est au soulagement de ces chères âmes qu'elle a consacré plus spécialement le mois de novembre.

C'est en vertu du dogme si consolant de la Communion des Saints que les mérites et les suffrages des uns sont, en effet, attribués aux autres. Ainsi l'Eglise peut unir sa prière ici-bas à celle du Ciel, et suppléer à ce qui manque aux Ames du Purgatoire, en offrant à Dieu pour elles, par la Sainte Messe, par les Indulgences, par les aumônes et les sacrifices de ses enfants, les mérites surabondants de la Passion du Christ, de la Sainte Vierge et des Saints.

De notre côté, mettons donc en pratique, plus que jamais pendant ce mois, à l'égard des chers défunts, la grande loi de la Charité qui fait un précepte de subvenir aux nécessités du prochain, comme s'il s'agissait de nous-mêmes, en vertu toujours de ce lien surnaturel qui unit en Jésus, le Ciel, le Purgatoire et la terre.

Recommandé à votre bienveillante attention .

Les Dames du Comité paroissial pour le DENIER DU CULTE feront leur tournée semestrielle dans la dernière quinzaine de Novembre.

Les personnes qui seraient momentanément absentes, ou qui n'auraient pas été visitées, voudront bien faire parvenir au plus tôt leur offrande à l'une des Dames du Comité, ou à Mgr le Préfet Apostolique.



## Actes paroissiaux du 15 Septembre au 15 Octobre 1927

BAPTÈMES. -- Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

*Le 18 septembre* : CAMBRAY, Maurice-Georges-Henri. Parrain : Georges Déminiac ; marraine : Elia Champdoizeau. — LEGENTIL, Esther-Emilie- Ernestine. Parrain : Ernest Foliot ; marraine : Emilie Legentil. — LEGENTIL, Bernard-Louis-François. Parrain : Louis Delisle ; marraine : Rosalie Foliot. — *22 septembre* : DIBARRAT, Pierre-Ernest-Joseph. Parrain : Pierre-Marie Dibarrat ; marraine : Eugénie Dibarrat. — *25 septembre* : DISNARD, René-Francis-Léon. Parrain : Francis Broquevielle-Briand ; marraine : Léonie Autin. — *2 octobre* : JOUQUAND, Jeanne-Marie-Thérèse. Parrain : Alphonse Jouquand ; marraine : Marie Poirier. — *3 octobre* : THÉBAULT, Guy-René-Victor-Marie. Parrain : Jean-Baptiste Etcheverria ; marraine : Marie Fauvel. — *9 octobre* : DAGORT, Georges-Joseph-Henri. Parrain : René Dagort ; marraine : Ernestine Farvacque. — *11 octobre* : LEFÈVRE, Thérèse-Léonie-Elisabeth. Parrain : Louis Lefèvre ; marraine : Elisabeth Lefèvre. — *13 octobre* : THIBAUT, Henriette-Jeanne-Andrée. Parrain : René Lambert ; marraine : Jeanne Coutances. — *14 octobre* : FLADIGAN, Marie-Thérèse. Parrain : Josua Fladigan ; marraine : Emilienne Guyomard.

SEPULTURES. -- Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne en attendant la résurrection des corps :

*Le 21 septembre* : RENAULT, Emmanuel-Auguste-François, 50 ans. — *6 octobre* : DUPOUX, Jean-Baptiste, 61 ans.

MARIAGES. -- Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

*Le 22 septembre* : CLOCHEZ, Eugène-Louis-Marie et SORGNIARD, Jeanne-Noëla. — MADÉ, Alphonse-Emmanuel-Victor et LARRALDE, Anita. — *27 septembre* : GIRARDIN, Pierre-Marie-Léon et YON, Marie-Alice Lucienne.



## Inauguration de la Chapelle de Langlade.

---

**D**IMANCHE, 18 septembre. — Il est 5 h. 1/2. *L'Angelus* est annoncé par un joyeux carillon des trois cloches de l'église de Saint-Pierre : c'est le signal convenu que la fête de Langlade aura lieu aujourd'hui. Hier on avait des craintes sérieuses que les vents, cette fois encore, ne vinssent contrarier le pèlerinage projeté ; mais, ce matin, c'est le calme sur la mer et le soleil promet d'être de la partie.

La messe de 6 h. terminée, on se hâte, à bord du « Saint-Pierre », de terminer les préparatifs du départ, car le bateau se mettra en route dès 7 heures. Sur le pont supérieur est installé un brancard, garni de roses d'où émerge la statue de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus. Au mât de misaine, un superbe pavillon, tout flambant neuf, blanc, bordé de vert avec, au milieu, en grandes lettres brodées, le chiffre de la chère Sainte ; au grand mât, le pavillon de la « Morue française » ; à l'arrière le pavillon national. Dans une toilette toute fraîche, le vapeur « Pro Patria » qui va partir à 8 heures avec le grand contingent des pèlerins, est là, amarré au quai de la Douane. L'excellent Commandant Ropers lui a fait arborer les mêmes couleurs.

« C'est l'heure : larguez les amarres ! » Et M. Eloquin, capitaine du bateau, est à la barre, visiblement heureux de conduire son « Saint-Pierre », une vieille connaissance, à la fête de la chère Sainte. A bord avaient pris place, avec Monseigneur, un groupe de Messieurs, les Religieuses et les Enfants de Marie de la paroisse. Tous les vapeurs en ce moment sur rade répondent au salut que le « Saint-Pierre », de sa bruyante sirène, jette aux échos. C'est un concert quelque peu étourdissant, mais qui ne manque pas d'un certain cachet grandiose.

On passe au large de l'Île-aux-Chiens dont une partie de la population (exactement 133 personnes) est déjà en route, embarquée sur 17 doris. Voici le « Frigo », dans sa masse imposante et austère ; plus loin, le Grand Colombier, rocher d'accès difficile, refuge d'une nuée de calculots. Dans « la baie », la mer est un peu houleuse, — ce qui provoque des velléités de malaise chez plusieurs passagères, qui restent quand même souriantes. Le capitaine met le cap au nord-ouest, vers la Petite Miquelon dont on longe bientôt la côte ; on est alors à l'abri de la brise et les conversations deviennent plus animées. Une heure est vite passée. Dans les parages du « Cap percé », on croise quelques doris qui filent vers Langlade. Tout à coup, au détour de l'« Anse au Soldat », la sirène fait entendre trois coups : c'est l'annonce de l'arrivée. Les regards se portent vers la plage ; et de loin on salue la Chapelle qui va être inaugurée. On aperçoit des masts enguirlandés supportant



de grandes banderolles et formant comme des arcs de triomphe. La Chapelle, de son côté, apparaît ornée de verdure et d'oriflammes. Avec cela un beau soleil, et une mer calme, si calme ! Et là-bas arrive un autre vapeur, avec les pèlerins de Miquelon : ils sont, dit-on, au nombre de 119, sans compter ceux déjà arrivés en doris. Le « Dangeac », sous les ordres de M. Désiré Béchet, a hissé son grand pavois d'où se détache fièrement, au sommet du mât d'avant, le pavillon blanc et vert de la Sainte.

On débarque. C'est vite fait, car on est tout près du plain. La statue de Sainte Thérèse est descendue avec précaution sur le doris du Service du Port de St-Pierre, et portée sous un dôme de verdure d'où partira la procession.

9 heures. — Le « Pro Patria » arrive à son tour, piloté par M. Lebignais. Ilalue la terre de sa sirène puissante et jette l'ancre un peu plus au large. Le pont paraît noir de monde. Disons tout de suite que, d'après les carnets des Commissaires de fête, 324 tickets avaient été délivrés aux pèlerins. Pour faciliter le débarquement, le « Saint-Pierre » et le « Dangeac » accostent : les passagers y descendent de plein pied et sont alors amenés à quelques brasses de la plage ; là les doris viennent les cueillir.

Tous ont hâte d'aller jusqu'à la chapelle qu'on voit au loin, à la limite de la propriété Paturel. On la contourne ; on admire la tour, le perron, toute la structure. On jette un regard dans l'intérieur où l'on ne pourra pénétrer qu'après la bénédiction : les parois et la voûte sont recouverts de bois de cèdre du plus bel effet ; dans le sanctuaire on voit un gracieux autel offert par la paroisse de Miquelon ; le long de la corniche est fixée une banderolle d'où se détachent ces mots : **JE VEUX PASSER MON CIEL A FAIRE DU BIEN SUR LA TERRE.** A droite et à gauche, deux petits appartements : l'un sert de sacristie ; l'autre de pied-à terre pour le prêtre quand il vient dire la messe à Langlade. Autour de la chapelle, des mâts ornés de mousse et de roses, reliés entre eux par des drisses où flottent des oriflammes.

Il est 10 heures. La cloche de la chapelle annonce que la cérémonie va commencer. Devant l'ancienne Gendarmerie, Mgr le Préfet Apostolique, entouré de son Clergé, procède à la bénédiction de la statue de la chère Petite Sainte. De nombreux enfants de chœur sont là, avec un groupe de fillettes qui portent des bouquets de roses. Des Enfants de Marie, en costume blanc, prennent sur leurs épaules le brancard où se trouve la sainte Image, pendant que rétendit un *Magnificat* triomphal. Et la procession s'ébranle au chant de cantiques...

Voici la chapelle ! La statue est placée derrière la croix qui domine l'autel provisoire installé sur le perron. Les prières liturgiques de la bénédiction s'achèvent : Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus est devenue officiellement titulaire de ce petit sanctuaire que lui ont dédié les habitants de la Colonie.



La chorale des Enfants de Marie de St-Pierre entonne un superbe cantique de circonstance ; puis Monseigneur, du haut du perron, adresse la parole à la foule recueillie. Il serait trop long de relater tout ce que son cœur de père lui a inspiré dans cette inoubliable circonstance . Oui : cette chapelle de Langlade est vraiment un acte de foi et d'amour envers Dieu et Sainte Thérèse ! De reconnaissance aussi ... Et Monseigneur évoque le souvenir de la nuit tragique du 3 au 4 février 1927 où le « Pro Patria » qui le ramenait à Saint-Pierre avait manqué de sombrer dans ces parages . . Foi et amour qui vont s'achever dans une vision d'espérance ! Car les îles St-Pierre et Miquelon ne seront pas oubliées par leur céleste Protectrice ; sur elles tomberont des roses sous forme de bénédictions de toutes sortes obtenues du Bon Dieu par l'intercession de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

La messe est dite par Monseigneur à l'intention de toutes les personnes qui ont contribué — et qui contribueront encore — à l'érection et à l'embellissement de la chapelle ; puis pour les familles des trois paroisses de la Colonie et pour tous les Amis absents. Les paroissiens de Miquelon font, d'une façon remarquable, les frais du chant, soutenus par un petit harmonium qu'ils ont apporté avec eux.

La cérémonie de l'inauguration est terminée à 11 h. 1/2. Les uns après les autres, la foule des pèlerins pénètre dans la chapelle. Beaucoup ont à rendre grâce à la chère Petite Sainte pour des faveurs reçues. Puis on se disperse pour les pique-niques. Les groupes s'éparpillent sur la verdure le long de la colline ; et l'on fait honneur aux provisions que chacun avait apportées. Les vêpres et la bénédiction du Très Saint Sacrement ne devant avoir lieu que vers deux heures, on aura donc le temps de faire une promenade et de s'amuser. Et tout ce cher monde, la joie au cœur, passe des moments délicieux, dans un site plein de poésie. Ici, la « Belle Rivière », auprès de laquelle s'élève le chalet du Gouverneur. Plus loin, c'est l'ancienne Gendarmerie, remise à neuf. De-ci de-là, des résidences de fermiers et des villas. Devant soi, la vaste mer où l'on peut compter cinq vapeurs et trente-six doris qui ont amené du monde. Avec cela, un soleil printanier, et une brise délicieuse, et pas de moustiques ! Non : on ne pouvait, la veille, compter sur une pareille journée !

Les vêpres de Sainte Thérèse ont été chantées avec brio par la chorale de Miquelon. Au Salut du Saint Sacrement, les Enfants de Marie de Saint-Pierre ont fait entendre quelques beaux merceaux de leur répertoire. La chapelle étant trop petite pour la foule de ce jour, la plupart des pèlerins ont été obligés de rester aux abords.

A 3 h., le « Pro Patria » annonce qu'il est temps de commencer l'embarquement. On se prépare donc, non sans quelque regret ; et l'opération est menée rondement, grâce au concours des doris. En moins de 3/4 d'heure,



les pèlerins sont à bord, qui du « Dangeac », qui du « Saint-Pierre », qui du « Pro Patria ». Le « Dangeac » lève l'ancre le premier : dans deux heures il aura reconduit ses passagers à Miquelon. Le « Pro Patria » se met en route pour le chef-lieu, suivi bientôt du « Saint-Pierre » qui, avec le « Philosoph » et le « Vinces », se charge de recueillir les retardataires. Personne ne reste en arrière ; et tous sont contents. Dans « la baie », sur un espace de cinq kilomètres, c'était un ravissant spectacle que celui des doris de l'Île-aux-Chiens rentrant à la voile : on eût dit des régates.

5 h. 1/2. — Saint-Pierre ! Le « Pro Patria » arrivé le premier, salue les bateaux qui sont sur rade, et va reprendre sa place devant la douane ; il est bientôt suivi des autres vapeurs. La foule des grands jours est là pour attendre les heureux voyageurs. Un mot circule : « Splendide ! » auquel répondent maintes voix : « Si on avait su !... Mais j'en serai l'an prochain ! »

Et tout de suite une résolution se précise : Au mois d'août prochain, et puis chaque année, on fera un pèlerinage à Sainte Thérèse de Langlade !

Vive Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus !



### **Chez nous !**

Voici un extrait d'un récent Mémoire de M. le Commandant Rallier du Baty sur la pêche aux îles St-Pierre et Miquelon :

... À Miquelon, presque tous les hommes sont pêcheurs ; et ce métier leur donne sinon la richesse, du moins l'indépendance dont ils sont fiers, et cette *aurea mediocritas* chantée par le poète antique.

Un chiffre : le patron ayant fait la plus belle pêche en 1926 avait touché pour sa part la coquette somme de 27.000 fr., et cela en quatre mois de travail.

Est-ce à dire que, pendant les huit autres mois de l'année, les Miquelonnais restent inactifs ? Nullement : on cultive son jardin, on soigne ces bestiaux, on répare sa maison, on chasse le gibier d'eau, on pêche la truite dans l'étang de Mirande et dans la Belle-Rivière. C'est une vie saine qui ne comporte de grandes fatigues que pendant la courte saison du capelan.

---

**A** Vendre : DORIS et MOTEUR, marque *Acadia*.  
S'adresser à M. Richard Slaney, à Saint-Pierre.



## Echos du Mois

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1927)



*Port de Saint-Pierre.* -- Les entrées, du 15 septembre au 15 octobre, ont été de 46 vapeurs et de 47 voiliers.

*En passant...* — Le vapeur « Ara », appartenant à M. Vanderbilt, le milliardaire américain bien connu, a fait une courte apparition dans le port de St-Pierre le lundi soir, 19 septembre. Le propriétaire est descendu à terre et a rendu visite au Gouverneur ; puis le bateau, qui s'était approvisionné chez MM. Folquet frères, a repris le large vers le pays *dry*.

L'« Ara » est un yacht de plaisance, réalisant une vitesse de vingt nœuds. Son équipage est de 34 hommes. Il était parti de Cadix le 11 septembre.

*Chronique sportive.* — A St-Laurent (Terre-Neuve), 21 septembre. L'équipe de foot-ball Saint-Pierraise, arrivée par le vapeur « Skipper » allait se mesurer avec l'équipe anglaise de St-Laurent. La partie promettait d'être chaude, les Anglais ayant à cœur de prendre la revanche de la défaite essuyée à St-Pierre le 11 septembre. Disons tout de suite qu'ils ont eu la victoire par 3 buts à 0.

C'est la première défaite de l'A.S.S.P. pendant l'année. Elle peut s'expliquer par les difficultés particulières que présente le terrain marécageux de St-Laurent, où l'équipe St-Pierraise, moins habituée, n'a pas réussi, ces trois dernières années, à marquer un point. Peut-être aussi les équipiers auraient besoin d'un peu plus d'entraînement !

*Match du dimanche, 9 octobre.* — Les *blancs* (jeunes) et les *noirs* (anciens) de l'A.S.S.P. sont en présence. Jeu très animé, plus scientifique chez les noirs, plus rapide chez les blancs, et, sur toute la ligne, remarquable par son cachet amical. Les blancs l'emportent par 4 à 1.

Ce match a été le plus beau de l'année.

*Visite d'adieu.* — L'aviso « Ville d'Ys » venant d'Halifax et des Bancs est revenu à St-Pierre, le dimanche 25 septembre vers 5 h. du soir. Son séjour dans notre port a été court. Dès le mardi suivant, il s'est remis en route pour gagner les Açores et Lisbonne, et rentrer à Brest.

*Accident d'automobile.* — Le dimanche 2 octobre, dans l'après-midi, une automobile venant de Savoyard a renversé le vieux J.-B. Dupoux qui allait chercher ses vaches. L'accident, qui a eu malheureusement des suites mortelles, ne semble dû qu'à l'idée bizarre du piéton de vouloir traverser la route au moment précis du passage du véhicule qu'il voyait cependant venir.



*Mouvement des passagers.* — *Sont partis*, le 19 septembre, par le « Pro Patria » : MM. E. Béchet, L. Coudray, A. Hamel, E. Lacroix E. Lahiton et son fils ; M. et Mme E. Folquet et leur fille Cécile ; Mme C. Garbart, M. Robert et son fils René ; Mlle L. Hacala.

*Sont partis* le 24 septembre, par le navire hôpital « Ste-Jeanne-d'Arc » : le R. P. Cardinal ; M. Fardel et son fils René ; Mme Vve Laloi et 2 enfants ; Mme Balland ; Mme J. Morazé et 5 enfants ; Mlle V. Pichon.

*Sont arrivés* le 29 septembre : MM. E. Béchet, H. Dagort, E. Folquet, P. Macé, J. Quann, E. Renault ; M. et Mme J. Montésinos et 2 enfants ; Mmes A. Cormier, B. Lafargue, M. Larroulet, M. Lenormand, M. Robert ; Mme J. Legoff et son fils René ; Mme P. Walch et sa petite fille ; M. Thébault ; Mlles A. Lebuf, E. Lescamela.

*Sont partis* le 3 octobre : MM. L. Detcheverry, Ch. Girardin, M. Laborde, L. Vergnes ; Mme B. Davis et 3 enfants ; Mlles E. Briand, G. Detcheverry, G. Evenou, M. Josseaume, M. Le Bollock, A. Mahé, C. Michel.

*Sont arrivés*, le 12 octobre : MM. J. Autin, M. Lahiton, J. Légassee, A. Vigneau ; Mmes M. Flahaut, F. Ropers ; Mlle O. Epaule.



#### **A Saint-Pierre. — Objets perdus, Objets trouvés.**

**Objets trouvés à l'église :** *Livres de messe, sacs à mains, porle-monnaie, gants, etc.* — Les reclamer chez le Frère Sacristain.

**Objets trouvés en ville** et déposés à la Mairie (Bureau de Police) : c'est là qu'on peut les réclamer tous les jours entre 13 et 14 h.

**Objets trouvés du 15 septembre au 15 octobre :** *Un billet de banque* (Mme Vve Clément) — *Un bracelet* (Mlle Y. Girardin) — *Deux écharpes* (M. Léon Dagort). — *Un trousseau de clefs* (M. Jacques Robin). — *Une médaille en or* (Mlle Marthe Strang). — *Un billet de banque* (M. le Chef du Service judiciaire) — *Un billet de banque* (M. Chr. Favereau),

**Objets perdus.** — *Un billet de 500 fr.* (M. Th. Hebditch). — *Un sac à main en cuir noir* (Mlle Le Buf). — *Une broche en or* (Mme L. Briand). — *Un sac à main* (M. V. Téletchéa).

**N. B. — 1<sup>o</sup>** Les objets non réclamés pendant trois ans deviennent la propriété des personnes qui les ont trouvés, ou bien, à défaut de celles-ci, sont mis en tombola au profit des pauvres.

**2<sup>o</sup>** Les personnes rentrées en possession d'objets perdus ayant fait l'objet d'une insertion au *Foyer paroissial* voudront bien faire une offrande minima de 0 fr. 50 pour les œuvres de la paroisse.



## Un peu de notre Histoire (42)

**L**E traité de Versailles, de 1783, conclu à la suite de la guerre de l'indépendance américaine, restituait encore une fois les îles Saint-Pierre et Miquelon à la France. Les déportés de 1778 revinrent ; et, avec les secours du gouvernement, ils reconstruisirent leurs modestes habitations, puis se livrèrent avec ardeur au dur et périlleux métier de la pêche. En 1790, la petite colonie comptait déjà 1200 habitants.

Elle vivait en assez bonne intelligence avec ses voisins de la Grande Terre, bien que parfois le gouvernement de Terre-Neuve dut faire des représentations amicales au Commandant des îles au sujet des pêcheurs qui allaient exercer leur industrie en dehors des limites fixées par les traités, ou qui, ayant la permission de couper du bois sur la côte, profitaient de cette circonstance pour commercer avec les Anglais, malgré la défense.

Voici *telle quelle* une autorisation du Commandant Danseville délivrée à l'un de nos pêcheurs pour aller couper du bois sur la grande île voisine :

En conséquence de la Dépêche à Nous adressée par Son Excellence L'amiral Campbell, en date du 10 avril 1785, Il est permis au Nommé Pierre Chiasson d'aller lui Troisième dans son Esquif, faire son chargement de bois dans la Baye d'Espoir.

Lui Deffendons très Expressément de faire aucun Commerce avec les habitants de L'île de Terre-Neuve, ni de faire la Pêche au dela des Limites convenues dans le dernier Traité de Paix.

Donné en notre hôtel du Gouvernement  
à St-Pierre le 20 7bre 1785.

Danseville.

Cette population était trop besoigneuse et trop laborieuse pour n'être pas paisible ; mais les événements de 1789, qui eurent leur contre-coup à St-Pierre, troublèrent quelque peu cette tranquillité. La fondation d'un club des « Amis de la Constitution » déchaîna la tempête et Saint-Pierre eut sa petite révolution.

(A suivre)

E. S.



Le Capitaine de FOUCIÈRES, 14, Avenue de Picardie, à Versailles (France), achète par toutes quantités les timbres neufs suivants de St-Pierre :

30 c. rouge et brun — 50 c. olive et vert — 10 c. vert — 30 c. carmin — 50 c. bleu. — Il achète aussi les timbres oblitérés.

Lui faire offres ou envois. — Hautes références.



## Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1927)

**BAPTÈME.** — A été baptisé et est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise : *Le 9 octobre* : Marie-Léonie-Anita-Céleste LENORAIS. Parrain : Ferdinand Sollier ; marraine : Eugénie Morel.

**MARIAGE.** — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de mariage :

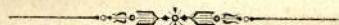
*Le 22 septembre* : Etienne-Ludovic-Marie MINIER et Aline-Augustine-Eugénie LALOI.

*Retours en France.* — Ont pris passage à bord de l'aviso « Ville d'Ys », le 27 septembre, pour rentrer en France, les associés Yves Le Guillou et Yves Collen, ainsi que les matelots Eugène Perrin, Pierre le Maoût, Joseph Yzac et Victor Couillard.

*Fête de la Sainte Enfance.* — Elle a eu lieu le dimanche 25 septembre. Les offrandes pour les petits enfants païens ont produit la belle somme de 320 fr.

*La récolte du capelan.* — Elle n'a pas été aussi bonne que l'an dernier. Le navire hôpital « Sainte-Jeanne d'Arc » s'est chargé, cette fois encore, de la faire passer en France.

*Livraison de la morue.* — C'est chose faite, mais dans des conditions assez défavorables pour les pêcheurs, faute de concurrence. Ceux-ci se demandent comment, cette année, ils joindront les deux bouts, surtout si le prix des denrées reste au niveau actuel.

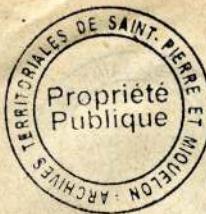


### Doctrine de mort..., doctrine de vie.

Le problème de l'*au delà* a été posé d'une façon singulièrement tragique par le soldat dont parle de Mun : tombé dans une razzia, il va mourir ; et voici ces dernières paroles : « Je veux savoir, oui, je veux savoir s'il y a une éternité !... »

Les incroyants répondent : « Il n'y a pas d'éternité. Quand on est mort, tout est fini. » Alors que peuvent-ils garantir à ceux qui ne sont plus ? Un nom sur un monument... Une durée plus ou moins longue dans le souvenir de ceux qui vivent... Et c'est tout. Car pour eux, un mort n'est plus rien. Et si, par hasard (?), il était encore « quelque chose », les incroyants doivent convenir -- et cela très logiquement -- qu'ils ne peuvent rien faire pour lui.

Aussi quel vide dans cette doctrine du « trou noir » se révélant, malgré la sonorité des belles phrases, dans une foule de discours « laïques » qui s'inspirent exclusivement de la factice « immortalité du souvenir » et oublient ou refusent de reconnaître l'immortalité réelle des âmes !



A l'hôpital, des blessés discutent. Pour l'un, catholique, la mort n'est qu'une promotion, un avancement ... Pour l'autre, c'est la fin de tout. Et il ajoute : « Je suis adjoint, j'ai assisté à des exhumations ; eh bien ! c'est terrible, les morts n'ont plus de cervelle, plus de nez, plus de chair, plus d'yeux surtout !... »

— Vois-tu, Jérôme, réplique son camarade, les yeux, eh bien, ils sont partis *ailleurs* ! ... »

Puisque cet « *ailleurs* » existe, il faut y penser quelquefois !

Y penser *pour nous*, afin de préparer cet au delà de la mort.

Y penser *pour les autres*, pour ceux qui nous ont précédés dans l'éternité et qui, au purgatoire, ont besoin peut-être de nos prières et de nos bonnes œuvres pour parvenir au royaume de la vie.

---

## Chronique de Miquelon

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1927)

---

BAPTÉMES. — Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise, le 20 septembre : Louis-Marie-Joseph BOUSSELET. Parrain : Joseph Detcheverry ; marraine : Marguerite Pivert, représentée par Marguerite Ruellan. — 24 septembre : René-Jean ILHARRÉGUY. Parrain : Marcel Ilharéguy ; marraine : Ernestine Laborde.

*A Langlade.* — C'est avec impatience qu'on attendait l'occasion d'assister à la bénédiction de la Chapelle de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. On s'y était préparé pour le 4 septembre : ce n'est que quinze jours plus tard que le pèlerinage a pu avoir lieu.

Le vapeur « Dangeac » était venu dès la veille, apportant le courrier de France. Exceptionnellement il a passé la nuit sur rade ; et le 18, dès 6 h., sa sirène avertissait les pèlerins que le moment du départ était proche. A 7 h., tous étaient à bord ; quelques timides, par crainte de mauvais temps possible, étaient demeurés chez eux. Le Père Vauloup, curé, après avoir dit la messe pour les restants, avait sauté en selle ; et, après trois heures de voyage, il était arrivé à Langlade, où le « Dangeac » qui avait hissé le grand pavois, finissait de débarquer son monde.

Le voyage sur mer avait été un vrai pèlerinage, rempli par des prières et par des chants. Au rendez-vous, c'a été la joie de voir ce gracieux sanctuaire et d'y prier -- pour soi, pour les chers absents. On a été heureux de fraterniser avec ceux de Saint-Pierre et de l'Île ...



Le retour a été digne du départ. Après une délicieuse traversée de deux heures, et avant de quitter le bateau, les pèlerins ont exprimé leur reconnaissance à Dieu et à Ste Thérèse par le chant du *Magnificat*.

Le lendemain matin, à la première heure, le « Dangeac » a regagné Saint-Pierre, son port d'attache.

*La question morutière.* — Inutile de dire qu'elle attire au plus haut point l'attention des pêcheurs. Va-t-on livrer le produit de la pêche ?... Le prix offert pour la morue verte (58 fr. le quintal) est si bas, trop bas !... Des offres viennent d'être faites pour la morue sèche, dans des conditions meilleures (5 dollars le quintal). Vite on se met à étendre sur la grave les morues empilées dans les saleries ; et maintenant on compte sur un temps favorable. Si un premier lot de milie kilos est accepté, l'acquéreur décidera s'il prendra ou non la totalité des lots de morue sèche préparés à Miquelon.

*Visite inattendue.* — Un cotter portant le pavillon étoilé est arrivé sur rade le 21 septembre, à 8 h. du matin. Il n'est reparti que le lendemain, dans la soirée. Aucune personne du bord n'a mis pied à terre. On se demande ce que ce bateau est venu faire à Miquelon. Etait-ce encore un de ceux de la douane des Etats-Unis, curieux de voir ce qui se passe chez nous ?

*Visite de Monseigneur.* — Arrivé le 23 septembre, en compagnie du Frère Bernardin, il a passé une quinzaine à Miquelon pour prendre un peu de repos, et aussi pour se rendre compte où en est la question de notre Foyer paroissial. Ajoutons que cette dernière n'est pas perdue de vue ; et Monseigneur espère qu'il aura la satisfaction de bénir le nouveau local avant le mauvais temps.

*Nouveau directeur de l'école.* -- Par le courrier du 7 octobre est arrivé, de Saint-Pierre, M. Auguste Yvon, désigné pour remplacer M<sup>me</sup> Le Buf partie pour France.

---

### SAINT-PIERRE (îles St-Pierre et Miquelon)

---

#### HOTEL ROBERT

Quai de la République

#### C.P. Chartier et Cie,

Vins et Spiritueux.

#### Madame Vve Bailly

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries  
Fourrures - Parfums.

#### American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

---



## SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

## « NEW-YORK STORE »

## — MAISON POUR L'HABILLEMENT —

**V**ÉTEMENTS et Confections-Costumes pour Hommes, Dames, Enfants  
Robes pour Dames, Fillettes, Enfants-Manteaux-Chapeaux  
Layettes-Bonneterie-Lingerie-Echarpes-Bas et Chaussettes-Cravates  
Gants- Chaussures - Sweaters-Chemises - Mouchoirs-Tabliers en caoutchouc - Serviettes « Eponges » - Toiles cirées - Brosse - Maroquinierie  
Parapluies - Bijouterie simili-Parfumerie Confiserie-Articles de toilette-Verrerie-Articles de bazar-Quincaillerie-Articles de ménage-Malles-Valises-Articles de bureau-Jouets, etc etc.

Grand choix de Nouautés Françaises et Américaines.

Pas de Commission --- Pas de Consignation -- Pas de Représentation.

**Vve Andrieux et Fils**

Rue du Barachois

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries

Bois du Canada.

Commission - Importation - Exportation-  
Représentation.

Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et  
Cassis (Vial et Cie, Belleville-s-Saône). -  
Vins de Bordeaux (Descas, Bx) -- Vermouth Cinzano.

**Pension Restaurant**

M<sup>me</sup> Cadet - Etcheverry,

Quai de la Roncière.

**Joseph GAUTIER**

Boucherie - Charcuterie - Légumes -  
Oeufs etc, Fournisseur des navires.

**A. MAUFROY**

Quai de la République.

Commission - Représentation - Importa-  
tion - Exportation.

**LA « MORUE FRANÇAISE »  
& SÉCHERIES DE FÉCAMP**

Scus-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

**Auguste DÉROUET**

Constructeur breveté de navires -  
Entrepreneur en tous genres.

**A. Dugué**

Boucherie - Charcuterie - Légumes -  
Oeufs, etc. - Fournisseur des navires.

**ALBERT BRIAND**

Rue de la Poudrière.  
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

**Le meilleur des reconstituants****VIN DU CAP CORSE**

recommandé aux personnes faibles

Se trouve dans les principales épiceries

**PIERRE GOCNY, rue Borda**

Epicerie - Liqueurs - Légumes - Article  
divers.

**La « Morue Française »  
& Sécheries de Fécamp**

Armement à la grande pêche et au long-  
cours. Service postal entre St-Pierre et  
le Canada. Approvisionnements généraux



## SAINT-PIERRE (Iles St-Pierre et Miquelon)

**HOTEL LALANNE**  
QUAI DE LA RONCIÈRE**Lespagnol Frères**

## QUAI DE LA RONCIÈRE

Appareils de chauffage en tous genres.  
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installa-  
tions de salles de bains et de cabinets  
inodores.

**Boulangerie L. LEFRESNE**

Fourniture de pain pour la ville et les  
navires - Pain de fantaisie  
Ouvert à toute heure.

**Newfoundland Store Co**

Commission. - Consignation  
Représ. des moteurs américains L. A.  
Agents des marbreries Générales  
(Gourdon) de Paris.  
Alimentations - Tissus - Confections

**Nouvel Atelier de Ferblanterie****Pierre-Marie FORGEARD**

Ancien Etablissement G. Lefèvre

**Louis Hardy Legranvillais,**

AGENT Imperial Oil Limited  
Great West Wine Co  
Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne  
Delbeck et Cie, Reims - Champagnes  
Fournier-Demars de Bourges -  
Liqueurs.

**Folquet Frères**

Agents Champagne « Heidsieck » mono-  
pole - Ship brokers - Importateurs de  
toutes les marques de Whiskies et de  
Liqueurs.

**J. Nicolas,**

Vins et Liqueurs - Alimentation - Arti-  
cles de fumeurs - Sacs et papiers d'em-  
ballage - Cigarettes Nationales.

**PÊCHERIES DE FRANCE**

Agence de St-Pierre  
Commissions - Consignations - Denrées  
Vins et Spiritueux

**C. P. Chartier et Cie,**

Représentant de la Maison Peugeot  
Bicyclettes.

**Julien MORAZÉ**  
Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation

Liqueurs - Confections - Chaussures

Fournitures en tous genres

**REPRÉSENTANT**

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V<sup>e</sup> Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roseheen et C<sup>e</sup>, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Morues : Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

# LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège social à TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500 Millions de dollars.

Capital versé : 20 Millions de dollars.

Fonds de réserve : 20 Millions de dollars.

## Affaires de Banque en Général

585 Succursales au Canada, et dans les pays suivants :

TERRE-NEUVE, YUKON, ANTILLES ANGLAISES,  
CUBA, MEXIQUE, ETATS-UNIS et ANGLETERRE.

Correspondants dans toutes les parties du monde

Pour la France en particulier :

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT, BARCLAYS BANK  
(FRANCE) LIMITED, CRÉDIT COMMERCIAL, CRÉDIT  
LYONNAIS, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

NOUS acceptons des dépôts en DOLLARS ou en FRANCS  
sur lesquels nous payons les intérêts dans notre département  
d'Epargnes. Ils sont remboursables à vue sans frais.

Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.  
Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions,  
quelle que soit leur importance.

## Heures de Bureau :

Matin : De 10 h. à 11 h. 30.      Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de ST-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE.

Directeur.